




Les VISITES et ACCOMPAGNEMENTS des patients  
SONT AUTORISÉS selon les modalités suivantes :

**Horaires de visites : 13h00 - 20h00**  
(sauf autorisation spécifique)

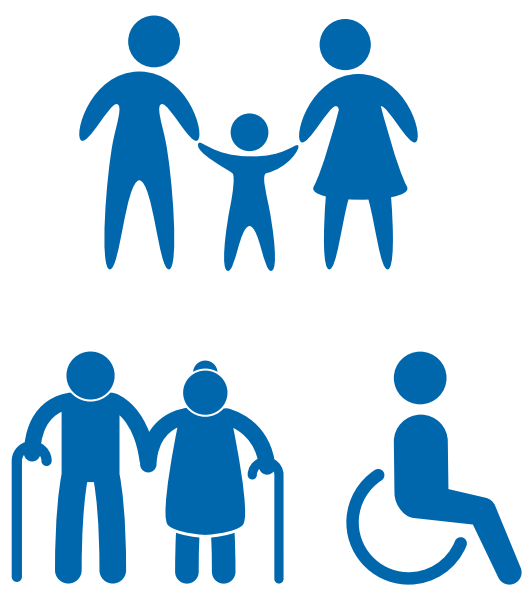
### RAPPELS :

- Ne sont pas autorisés les visiteurs avec symptômes Covid-19 ou contacts.
- Respect strict des mesures barrières :    
 un non-respect peut entraîner une suspension de visite



Visite limitée à 2 personnes en même temps pour les patients adultes et enfants hospitalisés (sauf contre-indication médicale)

Les visites des patients atteints de Covid-19 ne sont pas autorisées, sauf dérogation médicale.  
*Un accompagnement vidéo pourra être proposé sur rendez-vous via une tablette numérique*



Pour les consultations/examens sont autorisés :

- les parents pour les enfants
- le conjoint d'une future maman
- 1 accompagnant pour les personnes adultes fragilisées, handicapées ou à mobilité réduite